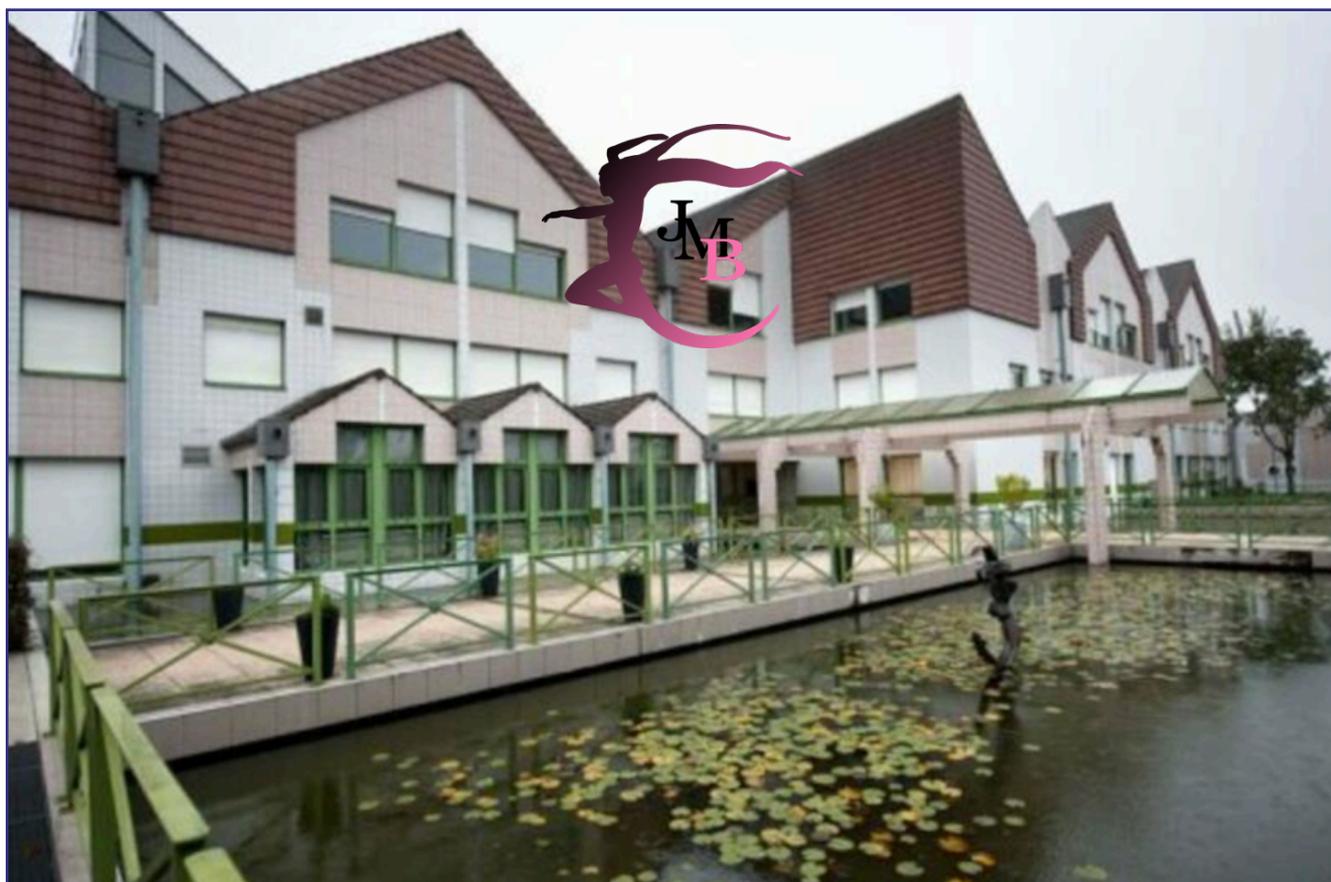




**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**  
**« OPTION FOOTBALL »**  
**Filles / garçons**



# Présentation

Cette section sportive est le fruit d'un travail effectué en collaboration entre le lycée Jean-Marc Boivin et le Chevigny-Saint-Sauveur Football.

Cette option permet aux élèves d'allier leur passion et leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Nous permettons aux élèves motivés de se faire plaisir et compléter leur développement personnel au travers de la pratique, de l'encadrement et de l'investissement dans un projet sportif et scolaire. L'investissement en section sportive contribuera à développer le sens des responsabilités, le goût de l'effort ainsi que les valeurs de travail, de solidarité et d'entraide.

Elle est destinée aux élèves de la seconde à la terminale (8 à 12 élèves par niveau) licenciés au Chevigny Saint Sauveur Football faisant preuve de motivation et d'investissement d'un point de vue sportif et scolaire.

## Objectifs

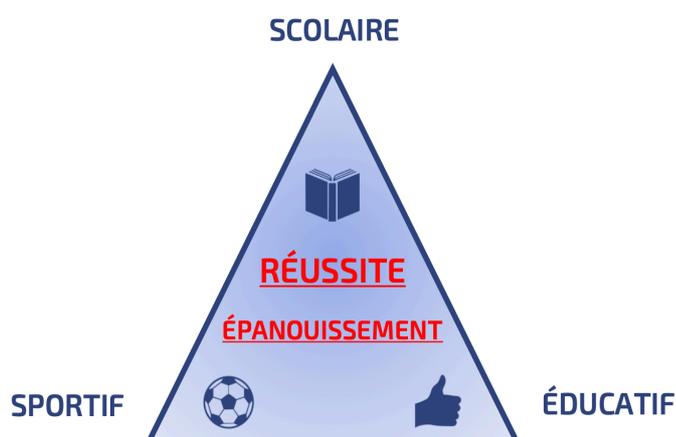
Les élèves inscrits en section sportive **ont pour objectif premier de réussir leur scolarité** afin qu'ils puissent obtenir le Baccalauréat et préparer leur projet d'orientation Post-bac.

S'ajoute ensuite un objectif sportif et psychologique. Les entrainements viseront à développer :

- Les qualités techniques (prises de balle, conduite de balle, passes et frappes ...).
- Les qualités tactiques sur les différentes phases de jeu (offensivement et défensivement).
- Les qualités physiques (vitesse, psychomotricité, aérobie ...).
- Les qualités mentales (goût de l'effort, l'esprit d'équipe, la confiance en soi ...).

Ses connaissances en rapport avec l'activité seront également développées. Les élèves bénéficieront de différentes interventions en lien avec le football :

- L'hygiène de vie (alimentation, sommeil, étirements ...).
- Les règles du jeu et l'arbitrage.
- Le parcours de formation d'un éducateur.



# Fonctionnement

Les élèves de section sportives sont intégrés dans des classes suivant le cursus traditionnel lycéen.

Les deux séances d'entraînements de section sportive sont intégrées à l'emploi du temps scolaire. **Ces séances sont obligatoires et l'élève se doit d'être toujours présent.** Si l'élève ne peut pas pratiquer pour diverses raisons (blessures, dispenses ...) il devra tout de même assister à la séance ou il pourra se diriger en étude sous l'accord du responsable de la section sportive.

Le travail des élèves en section sportive est suivi par l'ensemble de l'équipe pédagogique, et en particulier par le professeur d'EPS référent de la section sportive. Le responsable de la section sportive au sein du Chevigny Saint Sauveur Football est également informé de l'évolution des résultats scolaires et est présent lors des conseils de classe. Une observation sur la progression et le comportement de l'élève en séance apparaîtra sur les bulletins de fin de trimestre. L'admission à la section sportive n'excuse en aucun cas une baisse d'investissement dans le travail scolaire ou le comportement.

**En cas de résultats en forte baisse ou de difficultés scolaires,** l'élève sera inscrit en modalités d'aides au travail à préciser. **Les référents de la section sportive peuvent également imposer à l'élève de travailler en étude surveillée sur les temps de séance de football.** Dans tous les cas la pratique sportive ne s'exerce jamais au détriment de la réussite scolaire.

**En cas de manquements : implication scolaire, assiduité, un point sera fait avec la famille pour décider du maintien en section ou du remplacement d'heures d'entraînement par des heures d'étude obligatoires.**

L'élève devra obligatoirement représenter le lycée dans diverses manifestations (championnat UNSS, Cross ...) qui se déroulent le mercredi après-midi ou sur la journée complète.

**L'élève intégrant la section sportive devra s'acquitter de frais pédagogiques et d'équipements s'élevant à hauteur de 110€.** Une fiche d'inscription, mentionnant les différentes tailles des habits, et le règlement finaliseront son inscription en section sportive au titre de l'année scolaire à venir.

Sont compris dans les équipements fournis :

- Un short
- Un t-shirt
- Une paire de chaussettes
- Un survêtement
- Un kway

# Les entraînements

L'encadrement des entraînements est assuré par des éducateurs diplômés du Chevigny-Saint-Sauveur-Football. Les deux entraînements de section sportive font partie intégrante de l'emploi du temps scolaire et sont donc obligatoires. Les élèves bénéficient de deux séances hebdomadaires avec la section sportive et deux autres séances hebdomadaires en club avec leur groupe respectif.

Dans la mesure du possible, pour une répartition cohérente des différentes pratiques sportives, les cours d'EPS sont placés les jours sans entraînement en section sportive afin de permettre un temps de repos suffisant.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Séances	Club	Section sportive	Club ou UNSS	Section Sportive	Repos

Chaque saison, les joueurs sont dotés d'une tenue spécifique qu'ils doivent obligatoirement porter durant les séances d'entraînement. Une contribution financière sera demandée aux parents.

## Recrutement

Le recrutement est déterminé par une évaluation des aptitudes footballistiques lors d'une journée de sélection. Celle-ci sera composée d'exercices techniques, de jeux réduits et de matchs.

Les critères d'évaluations se portent sur la qualité technique, le volume de jeu, l'état d'esprit, la justesse des choix. Les qualités physiques seront observées bien qu'elles soient secondaires puisqu'elles sont très hétérogènes dans ces catégories.

Les résultats scolaires, la capacité à supporter la charge de travail, le comportement et la motivation seront étudiés par l'établissement et ont un caractère de choix prioritaire.

**La journée de sélection aura lieu :**

**Le mercredi 10 avril 2024 de 14 à 16h (Garçons)**

**Le mercredi 15 mai 2024 de 14h à 16h (Filles)**

**A la plaine de la Saussaie à Chevigny Saint Sauveur.**

# Inscriptions

Pour participer aux sélections, les pièces suivantes seront à renvoyer avant le 30 mars 2024 pour les garçons et le 2 mai 2024 pour les filles par voie postale à l'adresse suivante ou par mail à l'adresse des référents sportifs :

M.CADOUOT Adrien  
4 impasse de la Prielle  
21800 Chevigny Saint Sauveur

- La fiche d'autorisation parentale pour la journée de sélection
- La fiche de renseignement scolaire
- La fiche du profil sportif
- La photocopie des bulletins scolaires des deux premiers trimestres (ou du premier semestre).

## Nous contacter

Référent Sportif	Référent Scolaire	Lycée Jean-Marc Boivin
CADOUOT Adrien @ : chevigny.football@lbfc-foot.fr Tel : 06 67 37 20 33	<b>Garçons</b> : ROUQUETTE Patrick @ : <a href="mailto:patrick.rouquette@ac-dijon.fr">patrick.rouquette@ac-dijon.fr</a>  <b>Filles</b> : PERRENX Céline @ : <a href="mailto:celine.perrenx@ac-dijon.fr">celine.perrenx@ac-dijon.fr</a>	4 bis route de Dijon 21800 Chevigny Saint Sauveur Tel : 03 80 48 15 80 @ : <a href="mailto:0211909@ac-dijon.fr">0211909@ac-dijon.fr</a>



# Autorisation parentale

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ autorise

mon fils / ma fille \_\_\_\_\_ à participer aux tests d'entrée de la

section sportive football du Lycée Jean-Marc Boivin qui aura lieu à la plaine de la Saussaie,

Chevigny Saint Sauveur

Pour les garçons : le mercredi 10 avril de 14h à 16h.

Pour les filles : le mercredi 15 mai de 14h à 16h

Compagnie d'assurance et n° police : \_\_\_\_\_

- Je certifie que mon enfant ne fait l'objet d'aucune contre-indication médicale (1).
- Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.
- Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de sélection, de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette journée.
- J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon enfant dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugés nécessaires par le médecin.

Cet imprimé est obligatoire pour permettre la participation aux tests d'entrées de la section sportive football du lycée Jean-Marc Boivin.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé ».

(1) En cas de contre-indications, merci de fournir un certificat médical.

# Fiche de renseignements scolaires

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel. Portable parent 1 : \_\_\_\_\_ Tel. Portable parent 2 : \_\_\_\_\_

Mail parent 1 : \_\_\_\_\_ Mail parent 2 : \_\_\_\_\_

## Situation scolaire actuelle

En classe de : \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel. : \_\_\_\_\_

## Situation scolaire prochaine

Lycée Jean-Marc BOIVIN  
4 bis Route de Dijon - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Classe demandée : \_\_\_\_\_

Demande d'internat (sous réserve des places disponibles) :

OUI

NON

